



Avis de projet

**Augmentation de la capacité de
production de panneaux OSB de
49 000 m³ à 400 000 m³ par an**

Présenté par :

Forex Amos inc.

Déposé au :

Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques (MDDELCC)

Octobre 2017
17-0700-0524

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Forex Amos inc.

Directeur général – Usine Amos : Joanic Cossette, ing.

Coordonnatrice environnement : Avril Jobin

Services Envirosynergie inc.

Directrice de projet : Émilie Bélanger

Cartographie : Michel Pagé

Secrétariat : Suzane Larochelle

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
1. INITIATEUR DU PROJET.....	6
1.1 Nom du représentant mandaté.....	6
1.2 Numéro CIDREQ.....	6
2. CONSULTANT MANDATÉ PAR L'INITIATEUR DU PROJET.....	6
3. TITRE DU PROJET.....	6
4. OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET.....	7
4.1 Pourquoi le projet d'opportunité de l'OSB.....	7
5. LOCALISATION DU PROJET ET HISTORIQUE.....	7
5.1 Localisation du projet.....	7
5.2 Situation du projet au plan cadastral.....	8
5.3 Propriété des terrains.....	8
6. DESCRIPTION DU PROJET.....	8
6.1 Situation actuelle.....	8
6.2 Description du projet de 400 000 m ³	9
7. COMPOSANTE DU MILIEU.....	10
7.1 Considérations générales.....	10
7.2 Milieu biophysique.....	10
7.3 Milieu humain.....	11
8. PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS.....	11
8.1 Eaux usées.....	11
8.2 Émissions atmosphériques.....	11
8.3 Déchets dangereux et autres.....	11
8.4 Bruit.....	12
8.5 Machinerie.....	12
8.6 Précautions particulières.....	13
9. CALENDRIER DE RÉALISATION.....	14
10. MODALITÉS DE CONSULTATIONS DU PUBLIC.....	14
11. REMARQUES.....	14
11.1 Retombées positives anticipées.....	14
11.2 Engagement social.....	15

LISTE DES ANNEXES

- | | |
|----------|--|
| Annexe A | Résolution du conseil d'administration |
| Annexe B | Carte |
| Annexe C | Diagramme de procédé |
| Annexe D | Plans de différente vue de l'usine |

INTRODUCTION

La compagnie Forex a fait l'acquisition de l'usine Temlam localisée à Amos en Abitibi. Cette usine a été construite en 2005 par Tembec et la SGF et avait comme objectif de produire 128 000 m³ de LVL par année. Cependant les conditions du marché et divers autres problèmes ont amené l'entreprise à déclarer faillite en 2008. Investissement Québec a conservé l'actif et s'est assuré que les équipements demeurent en bon état durant toutes ces années. À la fin de 2014, Forex a fait l'acquisition de l'usine et l'a remise en production au courant de l'année 2016.

Lors de l'acquisition, Forex avait comme volonté de valoriser d'avantage les résidus provenant de la production de LVL en ajoutant une seconde transformation soit les panneaux OSB. Il faut savoir qu'initialement, la plus grande partie de la matière ligneuse n'était pas transformée en LVL mais plutôt en produits de faible valeur ajoutée (copeaux, combustible pour la chaudière, etc.).

Forex a obtenu en mai 2017 son certificat d'autorisation permettant dans un premier temps d'établir une ligne de production de panneaux OSB de 49 000m³ et tester le marché. Si les conditions d'optimisation de la ressource étaient favorables, une décision d'augmenter la production pourrait être étudiée.

Maintenant que le procédé est mieux connu, que les paramètres de quantité et de qualité du bois sont également mieux connus et mieux paramétré, il apparaît évident que la production peut aisément être augmenté à 400 000m³ par année.

Forex désire donc débiter les démarches nécessaires afin de permettre l'augmentation de sa production à 400 000m³ par année.

Le présent avis de projet sert à décrire les caractéristiques générales du projet. Il est présenté de façon claire et concise et se limite aux éléments pertinents à la bonne compréhension du projet et de ses impacts appréhendés.

1. INITIATEUR DU PROJET

Siège social

Nom : Forex Amos inc.
Adresse : 1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2910
Montréal, Québec, H3B 2L3

Lieu d'exploitation

Nom : Forex Amos inc.
Adresse : 301, rue de l'Harricana, C. P. 125
Amos, Québec, J9T 3A6
Téléphone : 819 732-1660

Signataire autorisé : Joanic Cossette, ing.
Téléphone : 819 732-1660
Courriel : j.cossette@forexinc.ca

1.1 Représentant mandaté

La présente demande est soumise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) par M. Joanic Cossette, directeur général de Forex Amos. Une copie de la déclaration du demandeur ainsi que de la résolution du conseil d'administration est jointe à l'annexe A.

1.2 Numéro CIDREQ

Le numéro d'immatriculation du registre des entreprises du Québec (CIDREQ) assigné par le Registraire des entreprises est 1170442116 pour la compagnie Forex Amos inc.

2. CONSULTANT MANDATÉ PAR L'INITIATEUR DU PROJET

Nom : GCM consultants +Envirosynergie
Adresse : 12, 1ere avenue Ouest, C. P. 1
Amos, Québec, J9T 3A5
Téléphone : (819) 442-3694

Responsable du projet : Émilie Bélanger
Courriel : ebelanger@gcmconsultants.com

3. TITRE DU PROJET

Augmentation de la capacité de production de panneaux OSB de 49 000 m³ à 400 000 m³ par an.

4. OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET

4.1 Pourquoi le projet d'opportunité de l'OSB

La raison d'être du projet repose sur une demande croissante au niveau des matériaux de construction en bois pour le marché domestique et américain. De nouveaux records de consommation sont prévus d'ici 2018.

Forex, ayant déjà débuté la production de LVL en 2016 et ayant déjà entamé les modifications et ajouts pour la production de 49 000 m³ par année de panneaux OSB, voit déjà les opportunités pour l'usine d'Amos. L'alimentation de l'usine peut actuellement atteindre 630 000 m³ de feuillus provenant des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, selon le certificat d'autorisation obtenu par Temlam cédé à Forex en mai 2015. Actuellement, aucun changement n'est prévu au niveau de l'alimentation. À ce jour, sur 100 % de matières ligneuses qui arrivent à l'entrée de l'usine, environ 6,66 % sont transformés en produit fini LVL et 7,77 % sont transformés en panneaux OSB au taux actuel de 49 000 m³. Le reste de la matière ligneuse est transformé en sous-produits peu valorisés tels que l'écorce (totalement utilisé pour la biomasse), les cœurs de billes provenant du déroulage et les rejets de production qui sont réduits en copeaux et vendus sur le marché (pâtes et panneaux à lamelles orientées). Il est certain que l'augmentation de la production diminuera la production de sous-produits peu valorisé et favorisera d'avantage la valorisation de la matière ligneuse.

Forex a débuté les opérations LVL en septembre 2015 avec la production de la première billette, celles de la section OSB au taux de 49 000 m³ à l'automne 2017 et l'augmentation de la production à 400 000 m³ au courant de l'année 2019. La mise en production du projet d'OSB permettra la création de 100 nouveaux emplois directs d'ici décembre 2017.

5. LOCALISATION DU PROJET ET HISTORIQUE

5.1 Localisation du projet

Le projet est localisé dans la ville d'Amos, en Abitibi-Témiscamingue au Québec.

On accède facilement à la propriété soit par la route provinciale 109 reliant Amos à Matagami ou encore par la rue de l'Harricana située dans la municipalité d'Amos.

Le terrain est bordé au sud par la rivière Harricana, au nord par la route 109, et à l'ouest par le parc industriel de la Ville d'Amos. La ligne de chemin de fer du Canadien National, reliant Montréal-Senneterre à Amos, passe à l'est du site.

La localisation du projet ainsi que les infrastructures de transport existantes du projet sont indiquées sur la carte à l'annexe B.

5.2 Situation du projet au plan cadastral

301, rue de l'Harricana, Amos (Qc)
Cadastre : 2978555, 3524898

5.3 Propriété des terrains

Forex Amos inc. est la propriétaire du droit foncier du terrain visé par cette demande d'autorisation. Forex détient à 100 % le lot 2 978 555 du cadastre du Québec. La propriété couvre une superficie totale d'environ 32 hectares. Ce secteur est en zonage industriel qui a été occupée depuis les débuts de la ville d'Amos. Des usines de bois de sciage étaient localisées à cet endroit jusqu'à la construction de l'usine Temlam.

6. DESCRIPTION DU PROJET

6.1 Situation actuelle

Le bois lamellé produit par FOREX Amos, est un produit de bois structural fait à partir de placages assemblés de façon parallèle de peuplier faux-tremble. Les placages sont sélectionnés pour leur qualité, encollés avec un adhésif phénolique, assemblés bout à bout avec un chevauchement léger et face à face afin d'atteindre l'épaisseur désirée. Les joints entre les plis sont espacés afin d'éviter qu'une concentration de ces joints engendre une surdensification dans le produit.

Les dimensions finales du LVL varient de 31,75 mm à 133,35 mm d'épais, de 44,5 mm à 1828,8 mm de large, et jusqu'à 18,3 m de long. Le LVL est vendu principalement pour la fabrication de poutres et de linteaux, de semelles de poutrelles en I et de longs colombages.

Une partie du bois arrive à l'usine en longueur. Il est entreposé dans une cour à bois et coupé en billes de 2,5 mètres de longueur par une tronçonneuse mobile. L'autre partie du bois arrive à l'usine déjà coupée en billes de 2,5 mètres. Il est entreposé avec le bois tronçonné dans une seconde section de la cour à bois. Il est ensuite trempé dans des bassins d'immersion (pour nettoyer et dégeler), puis est écorcé et déroulé en feuilles de 3 mm x 1,8 m x 2,5 m. On passe les feuilles dans un séchoir pour obtenir le placage sec. Au besoin, les feuilles brisées sont réparées par jointage. Le LVL est produit par la superposition de 15 à 17 feuilles de placage de bois de 3 mm. Le matelas continu ainsi formé est pressé à haute température pour obtenir les panneaux de LVL brut, communément appelé billettes. Les panneaux sont taillés aux dimensions finales pour ensuite être empilés, empaquetés et expédiés aux clients.

Trois bâtiments interreliés sont présents sur le site : le bâtiment de production du

placage et du LVL, celui pour l'entreposage et le bâtiment pour la finition. Plus au sud se trouve également la centrale thermique.

La centrale thermique est alimentée par la biomasse qui fournit de la chaleur à l'usine par un fluide thermique.

Pour ce qui est de la section OSB, prévue démarrer à l'automne 2017, elle est principalement intégrée à l'usine LVL existante par l'ajout de 6169 m², tel que présenté dans le certificat d'autorisation émis en mai 2017. Notons également l'ajout de deux bâtiments adjacents abritant le séchoir de l'OSB (3300 m²) et le gaufrier (806 m²).

Les panneaux OSB seront produits par l'agglomération de quatre couches de lamelles de bois, fabriquées en peuplier faux-tremble et en bouleau, sous forme de panneaux de 8 pieds sur 24 pieds. La production prévue actuellement est de 49 000 m³ par an.

L'alimentation des secteurs OSB/LVL se fera à partir des bassins de trempage, ce qui permettra au bois d'atteindre une température adéquate afin d'effectuer l'écorçage de manière efficace. Par la suite, une opération de gaufrage (production de lamelles) sera principalement réalisée par l'addition des billes de basse qualité et des rejets de l'opération LVL tels que les cœurs de billes déroulées et la partie non utilisée dans la fabrication de LVL.

Il y aura réduction de la teneur en humidité des gaufres à l'aide de séchoirs rotatifs permettant ainsi l'entreposage dans les silos de rétention qui alimenteront les encolleurs de résines phénoliques, lesquels sont localisés en amont de la ligne fabriquant les panneaux d'OSB. Un matelas de lamelles est ainsi formé et une presse chauffante à étages multiples comprime les matelas.

À la sortie de la presse, les panneaux sont envoyés à l'étape de finition (découpage, délignage, etc.). Le matériel est emballé et entreposé avant son expédition aux clients.

6.2 Description du projet de 400 000 m³

L'augmentation de la capacité de production passera avant tout par l'augmentation des heures d'opération et du nombre d'employés. La section OSB opérera 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il n'est prévu aucun ajout d'équipement pour atteindre la capacité maximale de 400 000 m³.

Un diagramme de procédé est présenté à l'annexe C.

L'approvisionnement en bois brut augmentera légèrement (750 000 m³) afin de combler les besoins de roulement du bois de cour. L'aménagement de la cour demeurera telle quelle, mais la meilleure gestion de certains secteurs permettra une meilleure utilisation

du site. La répartition projetée des types d'essences utilisés est de 669 906 m³ pour les peupliers (faux-tremble et baumier) et de 80 094 m³ pour le bouleau à papier.

Pour ce qui est des combustibles, il n'y a pas de changement. Cependant, pour ce qui est des intrants, il y aurait une augmentation proportionnelle à la production.

Tableau1. Tableau des intrants chimiques pour 400 000 m³ de production.

	Production 400 000 m³/an
Résine phénolique	5120 t/an
Cire	1937 t/an
Scellant	400 000 l

Les deux nouvelles chaudières fonctionnant à la biomasse de 80 et 62 MBTU installées dans le cadre du projet de 49 000 m³ seront suffisante pour le projet.

La majeure partie des changements qui devront être effectués se situe au niveau des épurateurs d'air à la sortie des deux séchoirs rotatifs, du dépoussiéreur de la ligne de formation ainsi que du dépoussiéreur de la ligne de finition, actuellement en cours d'autorisation au MDDELCC régional. Ces derniers seront réévalués lors des opérations du projet 49 000 m³ et seront adaptés afin de répondre aux normes du Règlements sur l'assainissement de l'atmosphère.

À l'annexe D, vous trouverez les plans de l'usine actuelle sur différente vue.

7. COMPOSANTE DU MILIEU

7.1 Considérations générales

L'usine est située sur un site qui, historiquement, avait une vocation industrielle. Deux usines de sciage étaient établies à cet endroit et ont été en opération pendant de nombreuses décennies. Ces dernières ont été démantelées, et l'usine Temlam construite au milieu de la décennie 2000.

Le terrain a été remblayé il y a de nombreuses décennies par les utilisateurs de l'époque afin d'utiliser ces espaces pour leurs opérations et comme entreposage.

7.2 Milieu biophysique

Réseau hydrique

Il n'y a pas de plans d'eau présents sur l'aire d'étude. Cependant, un ruisseau traverse le terrain au sud. Celui-ci draine un bassin versant en partie développé en parc industriel, se prolongeant vers le sud-ouest. Il se jette dans la rivière Harricana qui borde le site à l'est.

Végétation

L'aire d'étude est fortement perturbée. Toute la section nord est une zone de remblai utilisée à des fins industrielles. La section sud à proximité du ruisseau est aussi une zone remblayée sur laquelle une végétation arbustive s'est implantée le long du ruisseau.

Faune

Selon la Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ, 2002), il y aurait 49 espèces de poissons susceptibles d'être présentes dans les plans d'eau de l'Abitibi-Témiscamingue. Le ruisseau au sud du site est susceptible d'abriter une faune ichtyologique.

7.3 Milieu humain

Le site est situé dans un quartier industriel où plusieurs entreprises sont établies. À l'est du site se trouve la rivière Harricana. À proximité du site industriel, soit au nord ainsi que de l'autre côté de la rivière, se trouvent des quartiers résidentiels.

Le site ayant connu plusieurs types d'activités industrielles reliées à la foresterie dans les dernières décennies, les résidents sont conscients de la présence de l'industrie. Toutefois, Forex tient à réitérer que les mesures mises en place advenant des questionnements ou préoccupations des citoyens seront maintenues afin de demeurer un bon voisin corporatif pour les résidents des quartiers à proximité.

8. PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS

8.1 Eaux usées

Aucune eau usée supplémentaire ne sera produite sauf les eaux usées sanitaires. Celles-ci sont acheminées au réseau municipal d'égout sanitaire.

8.2 Émissions atmosphériques

Comme spécifié, les études requises seront effectuées en tenant compte des émissions réelles de la production OSB à venir et les modifications aux différents systèmes vous seront soumises pour autorisation.

8.3 Déchets dangereux et autres

Le mode d'élimination sera le même que ce qui était autorisé lors de la production de LVL ainsi que la fabrication de 49 000 m³ de panneaux OSB. Un registre des matières dangereuses est également présent sur le site afin d'optimiser la gestion des MRD.

- Huiles usées

Les huiles usées sont accumulées dans un réservoir situé à l'intérieur de l'usine et dont la vidange sera effectuée à tous les tous mois ou au besoin par une firme spécialisée dans ce domaine.

- Résidus de colle

Les résidus de colle sont également accumulés dans des bacs fournis par la firme spécialisée, et disposés tous les 3 mois ou au besoin.

- Boues des bassins de trempage

Les boues accumulées au fond des bassins de trempage seront récupérées et acheminées par convoyeurs dans le système à biomasse de l'usine.

8.4 Bruit

Des mesures de bruit ont été prises dans le secteur résidentiel adjacent au site lors de la demande de certificat d'autorisation de 2004. Ces mesures ont permis de caractériser le climat sonore actuel avant de déterminer les critères sonores applicables.

Des mesures et des attentions particulières ont été apportées lors de la conception de l'usine et du procédé de manutention du bois pour réduire les impacts au niveau du bruit. Ces dernières ont été prises en considération dans la modélisation sonore de l'impact de l'usine. À titre d'exemples :

- La localisation du ventilateur du dépoussiéreur, lequel a été installé entre le bâtiment (du côté opposé à la zone résidentielle) et les piles de bois;
- L'alimentation en billes de l'usine a été localisée du côté opposé à la zone résidentielle afin de concentrer l'opération des véhicules roulants à cet endroit;
- L'écorceur est à l'intérieur du bâtiment principal, de même que la déchiqueteuse. Les copeaux sont transportés par des convoyeurs à courroie au lieu d'un système pneumatique, ce qui contribue à la diminution du bruit.

Les recommandations suivantes ont été mises en application dès le début des opérations par Forex :

- Les portes des bâtiments seront fermées en tout temps; les ouvertures dans les parois des bâtiments (ventilation, aération, etc.) seront sur les façades sud;
- Le maintien du silencieux sur la sortie d'air du dépoussiéreur;
- La limitation de l'aire de débitage des billes de bois avec les deux tronçonneuses mobiles pendant la période de nuit.

De plus, il est prévu de valider la situation sonore lorsque la section OSB aura atteint sa pleine production de 49 000 m³, afin de s'assurer de répondre aux normes et de mettre les mesures en place s'il y a problématique.

8.5 Machinerie

À cet effet, la compagnie croit nécessaire la mise en place des mesures d'atténuation suivantes afin de limiter les impacts sur le milieu :

- La machinerie fait l'objet d'inspections préalables et régulières afin de s'assurer que les systèmes d'échappement sont en bon état, de manière à limiter

l'émission de bruit;

- La circulation de la machinerie est limitée aux aires de travail;
- Éviter de laisser les véhicules en marche lorsqu'ils sont inutilisés pour une certaine période;
- Lors des achats de nouveaux équipements, la priorité est donnée à des équipements équivalents ou moins bruyants.

8.6 Précautions particulières

En raison de la proximité des plans d'eau, Forex s'engage à respecter les mesures d'atténuation mises en place par Temlam :

- Les pleins d'essence, l'entretien et la vérification mécaniques de la machinerie requise à la réalisation des travaux sont effectués à plus de soixante mètres de tout lac ou cours d'eau;
- La zone de remplissage de carburant est confinée et les réservoirs sont munis de parois doubles (lesdits réservoirs d'entreposage sont conformes aux normes sur les produits pétroliers);
- Les aires de stationnement de la machinerie ainsi que l'entreposage temporaire des matières résiduelles sont situées à plus de soixante mètres de tout cours d'eau ou plan d'eau;
- L'usine est maintenue en bon ordre et exempte de matériaux, de rebuts et de débris accumulés. Ces matériaux et débris sont évacués à intervalles réguliers par un entrepreneur autorisé;
- Par temps sec et venteux, des abat-poussières pourront être épanchés sur les surfaces où la circulation risque de causer le soulèvement des poussières. L'abat-poussière utilisé est conforme à la norme ou sera approuvé par le MTQ;
- Une trousse d'urgence de récupération des produits pétroliers et des matières dangereuses, complète, permanente et facilement accessible en tout temps, est présente sur le site;
- Tout accident pouvant perturber l'environnement est rapporté aux autorités concernées.

9. CALENDRIER DE RÉALISATION

Étape	Mois
Réception des lignes directrices	2 mois
Travaux et réalisation du rapport de l'EI	6 mois
Analyse du rapport de l'EI	4 mois
Obtention du décret	2 mois
Augmentation de la capacité de l'usine	2019

10. MODALITÉS DE CONSULTATION DU PUBLIC

En juin 2015, une séance d'information publique a été tenue afin d'informer les gens de ses intentions, de prendre le pouls ainsi que de répondre aux questionnements et préoccupations des gens présents. Près de 150 personnes étaient sur place.

Forex désire effectuer une seconde séance d'information, à l'hiver (février) 2018, afin de présenter à la communauté les développements à venir pour l'entreprise et répondre à leurs questionnements et prendre bonne note de leurs préoccupations.

11. REMARQUES

11.1 Retombées positives anticipées

Les impacts positifs et les retombées identifiées à ce jour sont ceux qui suivent. Cependant, il est évident qu'il y aura d'autres retombées à la suite de la réalisation du projet.

- Divers contrats seront alloués localement aux entrepreneurs qualifiés de la région. Ces contrats seront importants et contribueront à l'emploi régional et au développement économique du milieu.
- La masse salariale des travailleurs en région pourra connaître une croissance substantielle.
- Cette croissance permettra d'améliorer le niveau et la qualité de vie de la population locale et régionale, tout en renforçant les conditions socioéconomiques et sociocommunautaires qui en découleront.
- Le pouvoir attractif du projet permettra de freiner l'exode des jeunes et de retenir la population en Abitibi-Témiscamingue.
- Le projet fournira des revenus fiscaux et fonciers significatifs à la communauté, à la région, à la province et au gouvernement fédéral.

- Il va représenter l'un des plus grands investissements en capitaux en Abitibi-Témiscamingue.
- En complément, il donnera des opportunités très intéressantes pour assurer un transfert technologique important dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

11.2 Engagement social

Forex s'engage à être transparente et à l'écoute dans ces actions envers ses employés, les citoyens amossois ainsi que ses partenaires.

Dès le début, Forex a fait savoir à la communauté qu'il était possible de les contacter en tout temps pour tout questionnement ou toute préoccupation.

Annexe A
Résolution du conseil d'administration

Extrait de livre des procès-verbaux

Du conseil d'administration de la société Forex Amos inc.

ADOPTÉE EN DATE DU 25 septembre 2017

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que Madame Émilie Bélanger, œuvrant au sein de l'entreprise GCM Consultants, agisse à titre de représentant de la société Forex Amos inc., afin de déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du développement durable, de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

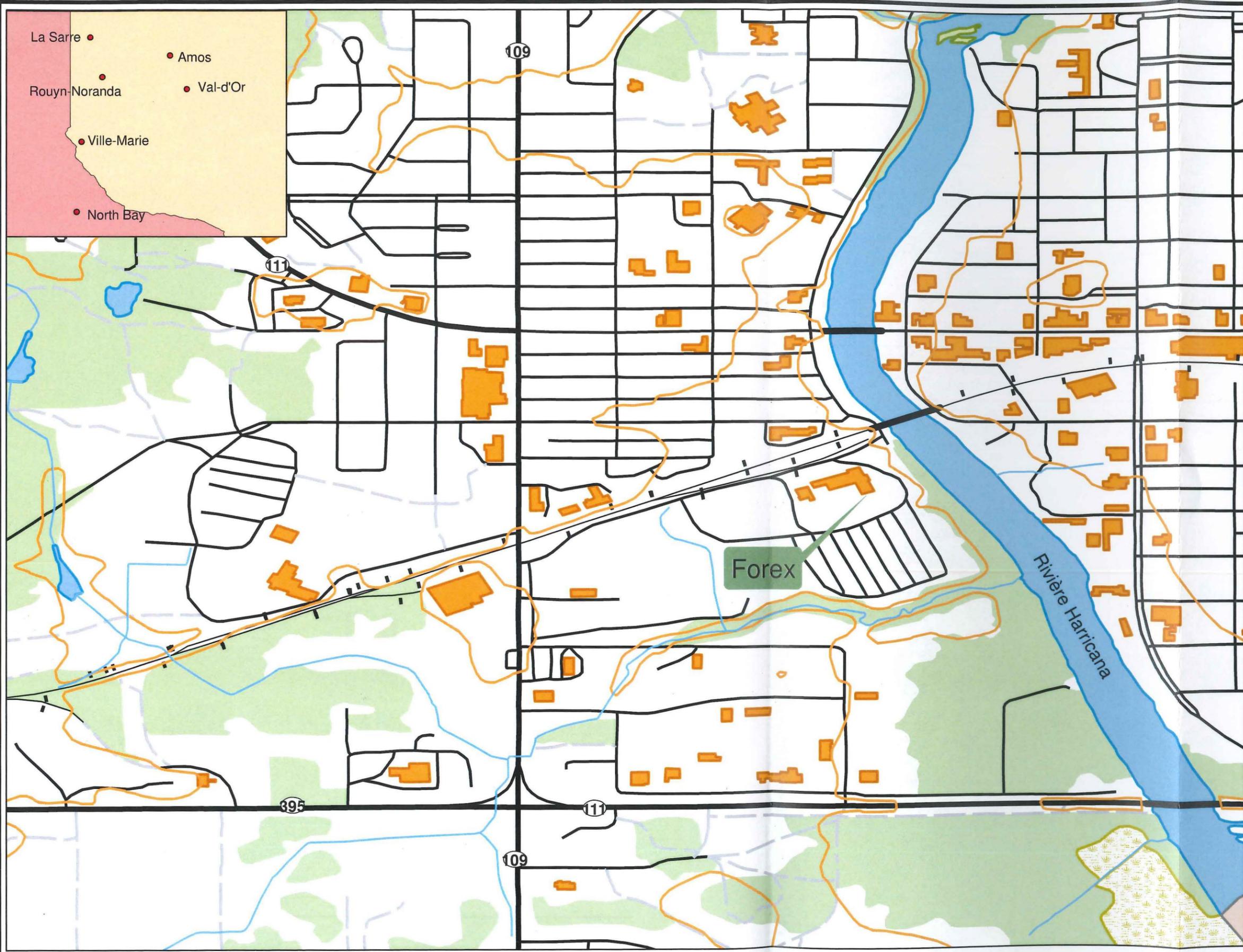
Que Monsieur Joanic Cossette, directeur de Forex Amos inc, soit autorisé à signer tout document nécessaire et fournir toute information dans le cadre de la demande de certificat d'autorisation ou pour la déclaration du demandeur auprès du ministère du développement durable, de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

VRAIE COPIE CERTIFIÉE EXACTE ET CONFORME
AU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX.


Jean-Jacques Cossette, président


Alain Cossette, secrétaire

Annexe B
Carte de localisation



PLAN DE LOCALISATION
Usine Amos

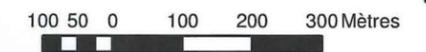
Légende

Ruissaux	Batiments
Courbes de niveau	<all other values>
Routes	Lacs et rivières
sentiers	île
Ponts	milieux humides
Routes régionales	végétation
Voie ferrée	

Vérifié par :

Date :

1:10 000



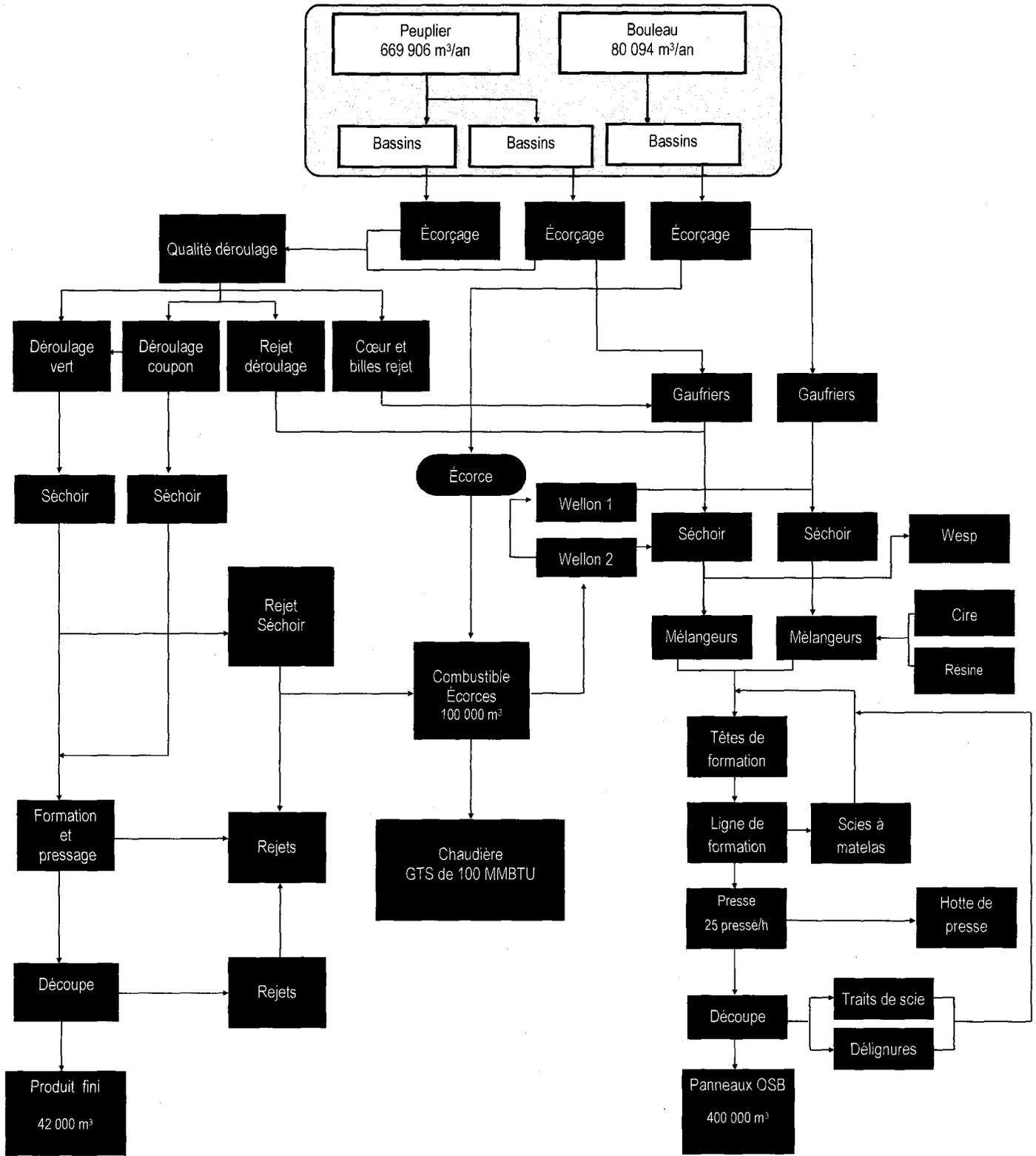
Propriété : Forex
Localisation du site

Source : BDTQ 1:20 000
Feuillet : 32D9 102



Annexe C
Diagramme de procédé

750 000 m³



Forex - Division Amos

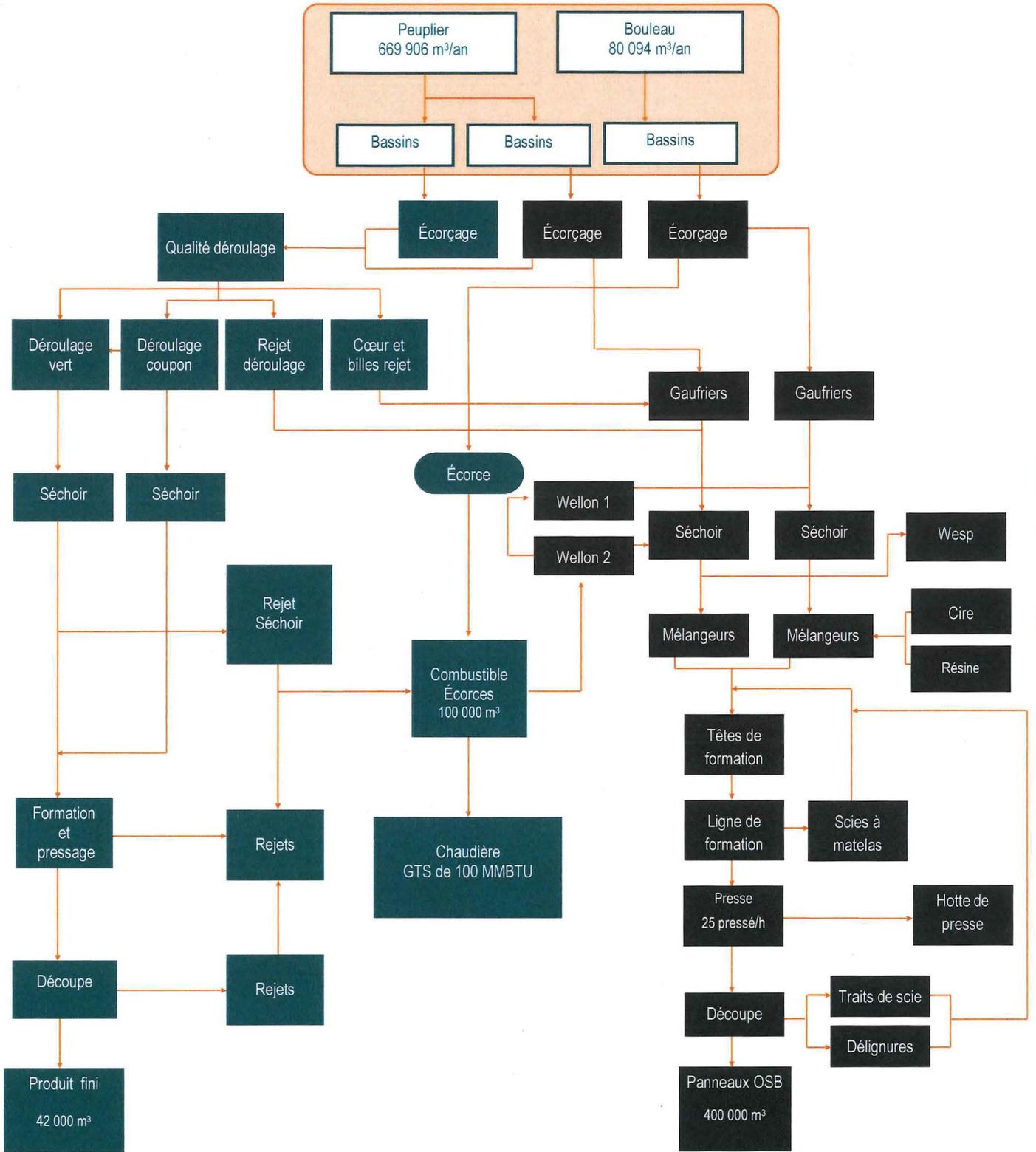
Date

Par :

LÉGENDE

- section LVL
- section OSB
- commun

750 000 m³



Forex - Division Amos

Date

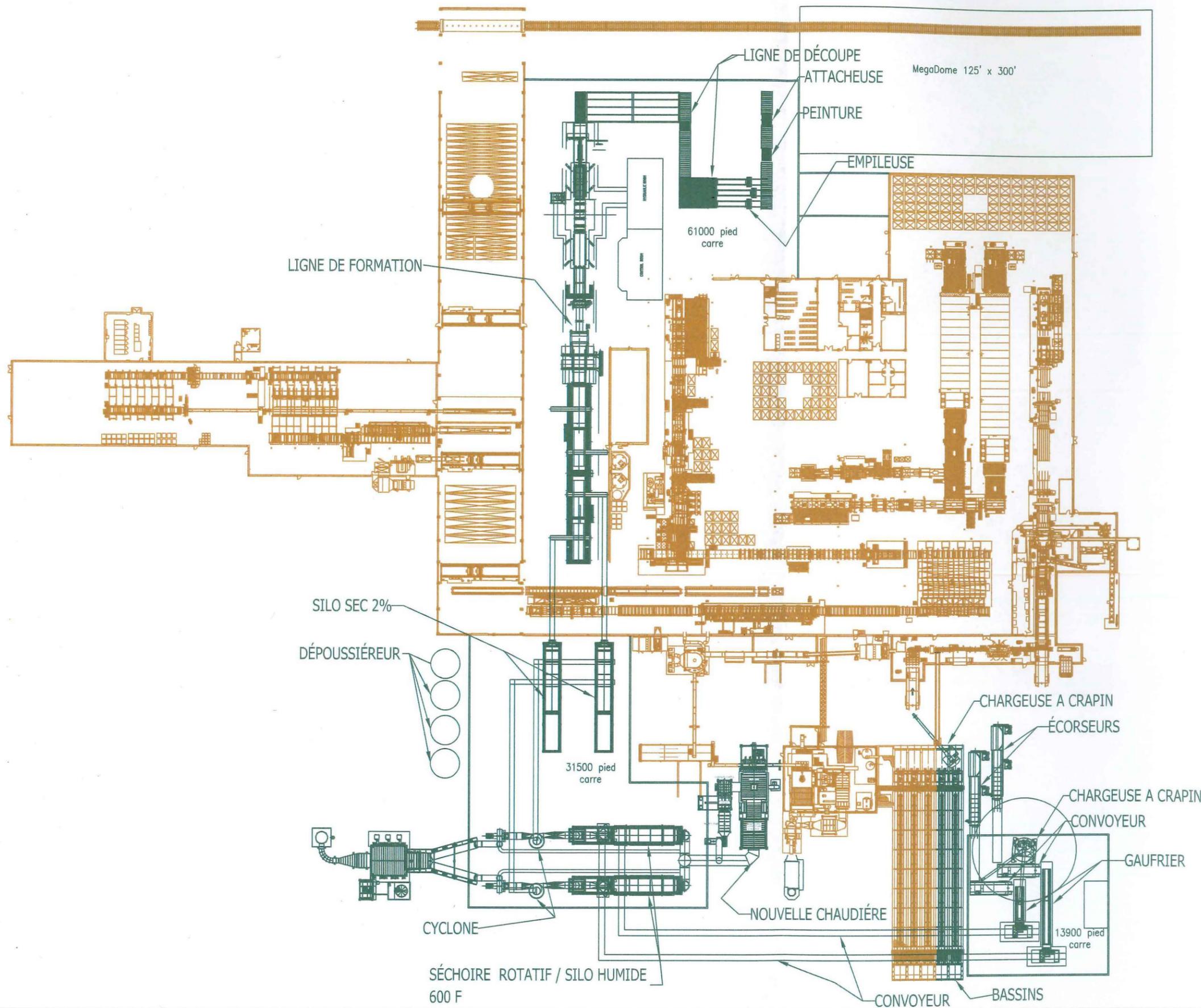
Par :

LÉGENDE

- section LVL
- section OSB
- commun

Annexe D

Plan de l'usine



Titre

Layout Préliminaire
Usine LVL / OSB

Chargé de Projet: Laurent Blais		DATE	
Dessiné par: G. Laroche		2015-02-25	
Approuvé par:			
Numero de Dessin	REV	ÉCHELLE	FORMA
00-FOR-001	4	NTS	B